



**Cahier de charge
Élites Beauce-Appalaches
Saison 2016-2017
PEE-WEE AAA, PEE-WEE AAA RELÈVE
BANTAM AAA, BANTAM AAA RELÈVE
MIDGET ESPOIR**

Juillet 2016

Table des matières

1	Préambule	3
2	Énoncé de politique.....	3
3	Valeurs.....	4
4	Objectifs du programme	4
5	Joueurs recherchés.....	5
6	Compétences recherchées	5
7	Formation des équipes.....	5
7.1	AVRIL/MAI (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR)	5
7.2	JUIN (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR):	6
7.3	JUILLET (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR):.....	6
7.4	AOÛT (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR):	6
8	Camp de sélection	7
9	Composition des équipes	7
9.1	Alignements des équipes AAA.....	7
9.2	Alignements des équipes AAA Relève	7
9.3	Alignements de l'équipes Espoir	7
9.4	Affiliation	8
9.4.1	Pee-wee :	8
9.4.2	Bantam :	8
9.4.3	Midget Espoir :.....	8
10	Saison équipes AAA, AAA Relève et Espoir	9
10.1	Peewee	9
10.2	Bantam	10
10.3	Espoir.....	10
11	Tâches de l'organisation.....	11
12	Responsabilités.....	12
13	Documentation Hockey Québec	12

1 Préambule

Les Élités Beauce-Appalaches sont un organisme sans but lucratif mandataire et responsable du développement du hockey Élités après des jeunes de niveau « peewee AAA relève » à « midget Espoir » sur une partie du territoire de Chaudière-Appalaches. Ils contribuent en collaboration avec Hockey Québec, la structure intégrée des Commandeurs de Lévis, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et l'école secondaire Veilleux à élaborer et mettre en œuvre un plan de développement de l'excellence sportive, mettre en œuvre des programmes de formation et de perfectionnement, collaborer à l'élaboration et à la gestion d'un réseau de compétitions et représenter son sport auprès d'associations locales et régionales concernées.

L'organisme tient principalement ses activités à l'école secondaire Veilleux et à l'aréna de Saint-Joseph pour la partie sport-études ainsi que dans les arénas de la région de la Beauce, des Appalaches et des Etchemins pour les catégories « peewee ».

Travaillant en étroite collaboration, la direction hockey et les entraîneurs assurent un nombre d'actions concrètes qui favorisent le développement à long terme du joueur et son suivi. Les équipes AAA, AAA Relève et le Midget Espoir évoluent au sein d'un réseau de compétition provincial, soit la LEQ.

2 Énoncé de politique

Le mandat sportif et les actions qui en découlent visent essentiellement le développement individuel des joueurs. Chaque joueur identifié de premier niveau doit être en mesure de recevoir un enseignement de qualité permettant un apprentissage technique et tactique, tout en favorisant son développement intégral. Le PDI (programme de développement individuel) devient un outil additionnel qui favorise l'atteinte de ce grand objectif.

S'appuyant sur un modèle de développement à long terme du joueur (DLTJ), les Élités Beauce-Appalaches approuvent et appuient Hockey Québec qui a établi que les cinq orientations suivantes étaient prioritaires au niveau du développement des joueurs :

1. Améliorer la préparation physique des joueurs.
2. Améliorer la prise de décisions et l'exécution des joueurs (1 contre 1 et entrées de zone).
3. Maintenir et améliorer les habiletés de base des joueurs, en particulier la vitesse de patinage et la qualité des passes et des tirs.
4. Améliorer la préparation mentale des joueurs afin de maintenir un haut niveau de compétition sur une base régulière.
5. Créer un environnement gagnant

3 Valeurs

- Les règles doivent favoriser le développement du joueur dans l'ensemble de ses activités.
- Chaque joueur doit bénéficier d'un temps de glace équitable et doit participer aux différentes situations spéciales de son équipe ; avantages numériques et désavantages numériques.
- La planification annuelle s'avère un outil essentiel au développement de tout joueur engagé dans la poursuite de l'excellence sportive. Il faut également souligner que le contenu du programme et la qualité de l'intervention représentent également deux autres conditions indispensables au développement optimal du joueur.
- L'organisation s'assure de l'application rigoureuse des programmes de formation pour les joueurs et intervenants.
- Hockey Québec met en place un programme de soutien pour les entraîneurs, et autres ressources. Ils peuvent être utilisés par toutes les équipes participant au programme de développement du joueur.
- L'organisation doit être un leader dans son territoire de recrutement ; elle doit collaborer avec la structure intégrée, les associations régionales et l'équipes Midget AAA tout en s'impliquant avec les intervenants du milieu pour favoriser le développement des jeunes hockeyeurs. Cette collaboration avec le Midget AAA doit être mutuelle et faite dans le respect des intervenants.
- Les Élités Beauce-Appalaches mettent en place un environnement sécuritaire pour les joueurs par la mise en place d'une réglementation adéquate et par une application rigoureuse des règles de jeu.
- Les Élités Beauce-Appalaches réitèrent l'importance de maintenir un environnement académique adéquat pour les joueurs élités et de favoriser la réussite et la persévérance scolaire.
- Les Élités Beauce-Appalaches par le biais du cahier de charge reconnaît aux entraîneurs les compétences et la capacité à assurer le développement des jeunes hockeyeurs.
- Les Élités Beauce-Appalaches s'assurent d'une bonne visibilité auprès des médias, des partisans et de la population en général en favorisant la fréquentation des partisans à ses activités.

4 Objectifs du programme

- Perfectionner les joueurs
- Assurer un développement précis aux niveaux technique, tactique, physique et psychologique
- Augmenter l'intensité et la vitesse d'exécution les des situations d'apprentissage
- Accroître la motivation des joueurs
- Stimuler les joueurs avec des programmes adaptés et rehaussés

5 Joueurs recherchés

- Joueurs dévoués
- Joueurs de caractère
- Joueurs déterminés
- Joueurs compétitifs
- Joueurs d'équipe

6 Compétences recherchées

- Bonne personne
- Bonnes habitudes alimentaires
- Bonnes habitudes de sommeil
- Développer et perfectionner ses habiletés
- Être responsable
- Attitude gagnante
- Accepter son rôle

7 Formation des équipes

L'organisation fait le suivi des joueurs de niveau élite et des évaluations de ceux-ci pour créer la liste des joueurs potentiels.

7.1 AVRIL/MAI (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR)

PEE -WEE :

- Groupe de joueurs AAA et AAA Relève- regroupé ensemble ou par année d'âge.
- Formation contact physique pour tous les joueurs (Programme obligatoire)
- Les joueurs n'ayant pas participé antérieurement à la formation contact physique doivent obligatoirement être inscrits à cette formation.
- **Le parent doit inscrire le joueur à la formation Mise en échec 1 dans le HCR.**
- Activité de perfectionnement et de pré-sélection.
- Remise du plan d'entraînement estival à tous les joueurs ou à tous joueurs retenus pour participer au camp du mois d'août

BANTAM :

- Groupe de joueurs AAA et AAA Relève- regroupé ensemble ou par année d'âge.
- Formation mise en échec 2 pour tous les joueurs (Programme obligatoire) – avant de jouer un match.
- Les joueurs n'ayant pas participé antérieurement à la formation mise en échec 2 doivent obligatoirement être inscrits à cette formation.
- **Le parent doit inscrire le joueur à la formation Mise en échec 2 dans le HCR.**
- Activité de perfectionnement et de pré-sélection.
- Remise du plan d'entraînement estival à tous les joueurs ou à tous joueurs retenus pour participer au camp du mois d'août

ESPOIR :

- **Joueurs de 15 ans seulement participent au perfectionnement.**
- Remise du plan d'entraînement estival à tous les joueurs ou à tous joueurs retenus pour participer au camp du mois d'août

7.2 JUIN (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR):

- Groupe de joueurs AAA, AAA Relève et Espoir.
- Entraînement estival (préparation physique)

7.3 JUILLET (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR):

- Groupe de joueurs AAA, AAA Relève et Espoir
- Entraînement estival (préparation physique)

7.4 AOÛT (AAA, AAA RELÈVE ET ESPOIR):

- Début du camp de sélection le 13 août.
- AAA, Invitation de **30 joueurs (environ)** pour le camp. Cette invitation tient compte des évaluations complétées au sein des structures intégrées – fiche d'évaluation provinciale.
- AAA Relève, Invitation de **30 joueurs (environ)** pour le camp. Cette invitation tient compte des évaluations complétées au sein des structures intégrées – fiche d'évaluation provinciale.
- Formation contact physique Pee-wee (Programme obligatoire).
- Les joueurs n'ayant pas participé à la formation antérieurement doivent obligatoirement s'inscrire à la formation (HCR).
- Formation mise en échec Bantam (Programme obligatoire) – avant de jouer un match.
- Les joueurs n'ayant pas participé à la formation antérieurement doivent obligatoirement s'inscrire à la formation (HCR).
- Espoir, le camp débute avec les joueurs de 15 ans. Les joueurs de 16 ans vont se joindre suite à leurs retranchements de l'équipe Midget AAA.

8 Camp de sélection

- Tests physiques et habiletés sur glace
- Matches à l'intérieur du groupe pour réduire le **nombre de joueurs (AAA et AAA Relève)**.
- Matches contre d'autres franchises ou structures pour compléter les équipes AAA, AAA Relève et Espoir (maximum de 6 matchs) :
- La sélection finale des équipes AAA, AAA Relève et Espoir doit être complétée au plus tard le 28 août pour assurer l'inscription des joueurs dans le programme sport-études.

9 Composition des équipes

9.1 Alignements des équipes AAA

Les équipes Pee-wee et Bantam AAA doivent avoir un minimum et maximum de 17 joueurs sur leur formulaire d'enregistrement d'équipe avant le premier match (15 joueurs et 2 gardiens).

9.2 Alignements des équipes AAA Relève

Les équipes Pee-wee et Bantam AAA Relève doivent avoir un minimum et maximum de 17 joueurs sur leur formulaire d'enregistrement d'équipe avant le premier match (15 joueurs et 2 gardiens).

Les équipes Pee-wee et Bantam AAA Relève peuvent avoir un maximum de 3 joueurs de deuxième année sur leur formulaire d'enregistrement d'équipe.

L'équipe AAA Relève qui désire aligner des joueurs de 2e année doit obtenir l'autorisation de la structure intégrée pour chaque joueur sélectionné.

9.3 Alignements de l'équipes Espoir

L'Équipe Espoir doit avoir un minimum et maximum de 17 joueurs sur son formulaire d'enregistrement d'équipe avant le premier match (15 joueurs et 2 gardiens).

Le niveau Espoir demeure prioritaire aux joueurs de 15 ans, par contre un maximum de 5 joueurs de 16 ans pourra faire partie de l'alignement régulier. Ces joueurs ciblés (joueurs qui participent au camp de sélection du Midget AAA, joueurs qui ont un potentiel à développer, joueurs qui sont dans les meilleurs de la ligue) pourront donc s'aligner pour une deuxième saison au niveau du Midget Espoir.

L'équipe qui désire aligner des joueurs de 16 ans doit obtenir l'autorisation du directeur de la structure, de l'équipe Midget AAA, et de Hockey Québec pour chaque joueur.

Si pour un joueur de 15 ans le niveau Espoir demeure prioritaire au niveau de sa sélection par rapport à la ligue juvénile scolaire (RSEQ), pour un joueur de 16 ans cela demeure le choix du joueur.

9.4 Affiliation

Les équipes AAA, AAA Relève et Midget Espoir sont indissociables. Les équipes doivent obligatoirement fournir les joueurs affiliés à l'équipe supérieure et ce sans restriction et en tout temps. ***Ces joueurs doivent apparaître sur le formulaire d'enregistrement d'équipe.***

Pour les équipes AAA, AAA Relève et Midget Espoir, un joueur ne peut revenir à son équipe originale dès qu'il est inscrit sur la feuille de pointage avec l'équipe supérieure pour le sixième (6e) match après le 10 janvier. **(Référence article 5.6.4 des règlements administratifs de Hockey Québec).**

Les équipes AAA, AAA Relève et Midget Espoir peuvent affilier un maximum de 19 joueurs **(référence 5.6.1 des règlements administratifs de Hockey Québec).**

9.4.1 Pee-wee :

- Le joueur identifié au réseau Excellence à la division Pee-wee doit évoluer comme joueur affilié uniquement à l'intérieur de ce réseau.
- Les joueurs des équipes AAA Relève sont prioritairement affiliés aux équipes AAA.
- Les équipes Pee-wee AAA Relève pourront affilier des joueurs de première année ou moins.
- Un joueur de 2ème année qui évolue pour une équipe AA ou BB, selon le cas, aura une double affiliation. Il peut être joueur affilié avec une équipe AAA et il peut uniquement remplacer un joueur de 2ème année au AAA Relève.

9.4.2 Bantam :

- Le joueur identifié au réseau Excellence à la division Bantam doit évoluer comme joueur affilié uniquement à l'intérieur de ce réseau.
- Les joueurs des équipes AAA Relève sont prioritairement affiliés aux équipes AAA.
- Les équipes Bantam AAA Relève pourront affilier des joueurs de première année ou moins.
- Un joueur de 2ème année qui évolue pour une équipe AA ou BB, selon le cas, aura une double affiliation. Il peut être joueur affilié avec une équipe AAA et il peut uniquement remplacer un joueur de 2ème année au AAA Relève.
- Un joueur Pee-wee affilié à une équipe Bantam doit obligatoirement avoir suivi la formation mise en échec 2 avant de participer à un match.

9.4.3 Midget Espoir :

- Les équipes Midget Espoir pourront uniquement affilier des joueurs âgés de 15 ans.
- Les joueurs du Bantam AAA sont prioritairement affiliés au Midget Espoir.
- Les joueurs Midget Espoir peuvent également être affiliés au Midget AA et au Juvénile D1 conformément aux règles administratives de Hockey Québec. (article 13.2)

Effet cascade Midget Espoir

Mesure transitoire pour la saison 2016-2017 en lien avec les joueurs gradués au junior majeur au 10 janvier.

Un joueur du Midget Espoir qui est rappelé au Midget AAA peut retourner au Midget Espoir lorsque l'équipe Midget AAA est éliminée.

Le dit joueur sera considéré comme joueur affilié au Midget AAA et ne devra pas être libéré de son équipe Midget Espoir.

10 Saison équipes AAA, AAA Relève et Espoir

10.1 Peewee

CADRE DE RÉFÉRENCE PEE-WEE CADRE DE RÉFÉRENCE PROPOSÉ	STANDARD À RESPECTER
Nombre d'heures / séance sur glace	1 h –1 h 30
Fréquence d'entraînement / semaine	2 à 3 h d'entraînement sur glace
Entraînement hors glace / semaine	2
Nombre de matchs / année	47 à 63 maximum
Matchs hors-concours	6 matchs maximum
Saison régulière	26 à 30 matchs
Tournois	9 à 15 matchs
Séries et régionaux	4 à 10 matchs
Nombre de tournois * * Prévoir une récupération de 4 à 6 semaines entre chaque tournoi afin d'assurer une périodisation adéquate.	3 tournois

Exigences particulières	1 clinique d'habiletés techniques au 2 semaines 1 entraînement conjoint (clinique habiletés techniques) AAA, AAA Relève de la même organisation 1 fois par mois – standard minimum. Idéal 2 fois par mois. Consacrer une période de temps à chaque semaine pour le développement individuel et personnalisé.
--------------------------------	--

10.2 Bantam

CADRE DE RÉFÉRENCE PROPOSÉ	STANDARD À RESPECTER
Nombre d'heures / séance sur glace	1 h 30 Plage horaire quotidienne de 3 heures / programme sport-études
Fréquence d'entraînement / semaine	4 h 30 d'entraînement sur glace
Entraînement hors glace / semaine	3
Nombre de matchs / année	47 à 63
Matchs hors-concours	6 matchs maximum
Saison régulière	26 à 30 matchs
Tournois	9 à 15 matchs
Séries et régionaux	4 à 10 matchs
Nombre de tournois * * Prévoir une récupération de 4 à 6 semaines entre chaque tournoi afin d'assurer une périodisation adéquate.	3 tournois

Exigences particulières :	1 clinique d'habiletés techniques au 2 semaines. 1 entraînement conjoint (clinique habiletés techniques) AAA, AAA Relève de la même organisation 1 fois par mois – standard minimum. Idéal 2 fois par mois. Consacrer une période de temps à chaque semaine pour le développement individuel et personnalisé.
----------------------------------	---

10.3 Espoir

CADRE DE RÉFÉRENCE PROPOSÉ	STANDARD À RESPECTER
Nombre d'heures / séance sur glace	1 h 30 Plage horaire quotidienne de 3 heures / programme sport-études
Fréquence d'entraînement / semaine	4 h 30 d'entraînement sur glace
Entraînement hors glace / semaine	3
Nombre de matchs / année	47 à 63
Matchs hors-concours	6 matchs maximum
Saison régulière	28 à 32 matchs
Tournois – incluant Coupe Dodge	9 à 15 matchs
Séries et régionaux	4 à 10 matchs
Nombre de tournois	2 tournois et participation à la Coupe Dodge

Exigences particulières :	Consacrer une période de temps à chaque semaine pour le développement individuel et personnalisé.
----------------------------------	---

11 Tâches de l'organisation

- Faire le suivi du travail des entraîneurs.
- Organiser et diriger la clinique sur le contact physique (Pee-wee) au niveau du contenu et de l'enseignement.
- Organiser et diriger la clinique sur la mise en échec (Bantam) au niveau du contenu et de l'enseignement.
- Organiser, diriger et faire le suivi du programme de préparation physique (estival et saison).
- Organiser et diriger les séances de tests physiques.
- Planifier et faire le suivi des camps au niveau du contenu et de l'enseignement (camps de perfectionnement, remise en forme et de sélection).
- Effectuer le suivi de la sélection des joueurs.
- Effectuer le recrutement des joueurs au besoin.
- Diriger et faire le suivi des évaluations des joueurs (3 évaluations par saison).
- Aider les entraîneurs au niveau de la planification annuelle et mensuelle et en faire le suivi.
- Diriger et faire le suivi du Programme Développement Individuel.
- Effectuer la supervision des entraîneurs (2 rapports de supervision).
- Planifier et établir le contenu (avec la collaboration du Midget AAA) des 3 formations aux entraîneurs et diriger les formations.
- Organiser et diriger la fin de semaine de développement.
- Planifier, diriger et faire le suivi des entraînements conjoints.
- Planifier et diriger les cliniques de développement des joueurs
- Organiser et diriger le tournoi Championnat Mondial Junior (Promotion de notre sport).
- Acheminer les documents à Hockey Québec et respecter les échéanciers pour chacune des tâches
- Acheminer les documents à l'école secondaire Veilleux et respecter les échéanciers pour chacune des tâches

12 Responsabilités

Respecter l'autorité régionale qui peut s'exprimer par le biais de la structure intégrée.

- Respecter le cadre de référence.
- Respecter le cahier de charge.

Le CA s'assure de récupérer les informations qui font partie des suivis reliés au cahier de charge.

- Le CA voit aux différents détails au niveau de l'organisation de l'équipe : trouver les heures de glace, collecte de fonds, commandites, suivi de la réglementation, etc. Son objectif est de faire en sorte que les entraîneurs s'occupent uniquement de l'aspect hockey.

13 Documentation Hockey Québec

Hockey Québec met à la disposition des entraîneurs et des conseillers techniques la documentation suivante afin de favoriser le développement des joueurs :

- Fiches individuelles de développement du joueur, Pee-wee à Midget, Hockey Québec, 2013
- Les quatre orientations du programme enrichi, 2011-2013 et la vision : bâtir un athlète 2014-2017
- Fiche d'évaluation des entraîneurs en situation de matchs et en situation de compétition, Hockey Québec, 2011
- Fiches d'évaluation des joueurs provinciale de Hockey Québec, 2009
- Le portail de Hockey Canada pour le programme des moins de 16 ans, 2016
- Application mobile Réseau Hockey Canada, 2016
- Accès aux exercices, www.hockeycanada.ca , 2015
- Programme d'excellence de Hockey Canada, CDRROM, 2011
- Section éducation et enseignement Mise en échec corporelle et contact physique, www.hockey.qc.ca,
- Programme d'enseignement à la mise en échec, 2013
- Programme d'enseignement au contact physique, 2013
- Protocole des tests physiques, Hockey Québec
- Cheminement du joueur en hockey sur glace, Cadre de référence pour entraîneur, Hockey Québec, Yves Archambault, 2013
- Contenus École de perfectionnement / programme de patinage « À pleine vitesse », Hockey Québec, Pierre Allard, 2006
- 37 gestes techniques site www.hockey.qc.ca et DVD, Hockey Québec, 2000
- Contenu annuel et progression pédagogique, Benoît Barbeau, 1997
- Manuel des habiletés (Pee-Wee, Bantam et Midget), Hockey Canada